

Annexe 1 à l'arrêté 91-4319 / Mspa-As-Pf-Cab du 3 octobre 1991 fixant les modalités d'organisation de l'exercice privé des professions médicales et paramédicales.

A. Liste des substances des tableaux A, B et C prescrites par une sage-femme

Stupéfiants

- Péthidine chlorhydrate injectable

Antispasmodiques

- Butylhyoscine

- Atropine

Antiémétiques

- Métoclopramide

- Métopimazide

Médicaments ophtalmologiques à base de

- Nitrate d'argent

- Vitellinate d'argent

- Antibiotiques

Médicaments anti-infectieux

- Antibiotiques

- Sulfamides

- Antiparasitaires

- Antifongiques

Médicaments de l'appareil cardiovasculaire à base de :

- Spartéine et ses sels

- Disopyramide

Médicaments utérotoniques à base de :

- Ergométrine

- Oxytocine

Hémostatiques à base de :

- Phytomenadronel

- Carbazochrome

- Etamsylate

- Anesthésiques locaux à 1 %

B. Liste des autres médicaments prescrits par une sage-femme

- Caféine

- Camphosulfonate

- Dimeticone

Écrit par Dr Soumaïla COUMARE

Mardi, 26 Juin 2012 23:21 - Mis à jour Mardi, 03 Juillet 2012 21:11

- Heptaminol (chlorhydrate)

- Hydroxyde d'aluminium et de magnésium

- Laxatifs ne renfermant pas de substances vénééneuses

- Nicétamide

Electrolytes notamment :

- Soluté de chlorure de calcium à 10 %

- Soluté de chlorure de sodium isotonique

- Soluté de bicarboi1ate de sodium isotonique

- Soluté de gluconate de sodium

- Soluté de glucose isotonique

- Soluté de sulfate de magnésium à 15%

Antiseptiques :

Écrit par Dr Soumaïla COUMARE

Mardi, 26 Juin 2012 23:21 - Mis à jour Mardi, 03 Juillet 2012 21:11

- Mercuroseine 1 %

- Soluté alcoolique d'iode

- Alcool à 90 % .

- Pommades antiseptiques des tableaux A et C.

Le Ministre de la santé publique,

de l'action sociale et de la promotion féminine,

Mme DIAKITE Fatoumata N'DIAYE